

Programme de gestion des travaux en hauteur

➤ 1- MISE EN SITUATION

La direction du client désire mettre en place un programme de gestion des travaux en hauteur. Dans une approche proactive, la direction désire préalablement procéder à une analyse des risques auxquels sont confrontés ses employés lors de travaux en hauteur, au développement de sa politique et de son programme en regard des travaux en hauteur, et enfin à la formation de ses employés.

➤ 2- DESCRIPTION DU MANDAT

Le présent mandat vise un support technique et managérial au niveau du développement et de l'implantation d'un programme de gestion des travaux en hauteur

D'une façon plus spécifique, le présent mandat peut se décrire ainsi :

- | | | |
|----|--|--------------|
| 1- | Une rencontre avec certains cadres et employés d'expérience, ainsi que une visite des lieux si requis, afin d'identifier et évaluer les risques et en déterminer les contrôles les plus appropriés. | 4 h |
| 2- | L'élaboration d'un programme de gestion des travaux en hauteur réaliste : <ul style="list-style-type: none">• Élaboration des fiches d'évaluation et contrôles de risques (5-6)• Élaboration des politiques, directives procédures, rôles et responsabilité du programme• Détermination des moyens de contrôles et de suivi de l'activité• Détermination des équipements (ex :harnais) requis par la mise en place du programme | 12 h |
| 3- | Présentation du programme de gestion des travaux en hauteur à la direction du client pour commentaires et approbation | 2 h |
| 4- | Finalisation du programme de gestion des travaux en hauteur | 2 h |
| 5- | Élaboration (adaptation) de la session de formation destinée aux gestionnaires et aux employés qui seront impliqués dans des travaux en hauteur | 4 h |
| 6- | Animation de 1 session de formation de 4 heures pour 15 employés. | 0,5 à 1,0 j. |